



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Ne pas confondre partenariats et privatisation du campus d'une école publique !

Question écrite n° 3558

Texte de la question

M. Alexis Corbière alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation de l'école Polytechnique. L'École polytechnique est une école publique qui forme des ingénieurs avec un statut militaire, dont une partie de ces étudiants rejoint par la suite les corps de l'État pour devenir hauts-fonctionnaires. Le campus de l'École polytechnique est situé à l'est du plateau de Saclay et partage son campus avec d'autres établissements (ENSTA, ENSAE, Telecom), l'ensemble de ces établissements formant l'Institut polytechnique de Paris (IPP). Depuis plusieurs années, des entreprises cherchent à s'implanter au centre du campus étudiant. Cela passe par exemple par l'utilisation d'un bâtiment privé sur un lieu jusque-là réservé aux locaux d'enseignement, de recherche et aux logements étudiants. Exemple notoire, l'entreprise Total, qui, à partir de 2018 a tenté cette implantation mais, face à une importante opposition des étudiants et des anciens élèves, a renoncé à son projet. En juin 2022, le groupe LVMH annonce à son tour vouloir implanter un centre de recherche sur le « luxe durable et digital » dans le campus de Polytechnique. Une telle proximité d'une entreprise privée avec une école chargée de former de hauts-fonctionnaires serait inédite. Peut-on imaginer McKinsey venir s'installer définitivement sur le campus de l'INSP (anciennement ENA) ? Dans les documents d'information, LVMH cite quelques exemples de ce qui pourrait être étudié dans son centre de recherche : « maquillage longue tenue », « lissage des imperfections du cuir », « développer des vêtements connectés pour offrir de nouvelles fonctionnalités », ou encore « recherche d'une nouvelle sensation du toucher de la soie pour un *packaging* ». Or il apparaît que ce projet proposé par LVMH semble être un assemblage de problèmes techniques mineurs qui sont directement liés aux problèmes auxquels l'entreprise est confrontée dans la production aujourd'hui. Ces sujets semblent bien éloignés des enjeux scientifiques de la recherche académique menée dans les laboratoires de l'École polytechnique. Au vu du projet scientifique global présenté par LVMH, il est très difficile de distinguer les raisons d'être un partenaire majeur qui justifie une telle proximité géographique. L'École polytechnique est un établissement public, dont la mission première est de former des cadres qui vont travailler plus tard pour l'intérêt général. Comment expliquer que le plus grand bâtiment du campus soit donc un partenariat avec un groupe de luxe, une industrie au service exclusif des plus aisés ? M. le député interroge donc Mme la ministre sur sa position par rapport à ce partenariat et les moyens qu'elle compte mettre en œuvre afin d'empêcher que le bâtiment LVMH soit dans le campus, ce qui reviendrait finalement à une privatisation rampante de l'école. Rien n'empêche LVMH de s'implanter ailleurs sur le plateau de Saclay et, comme beaucoup d'autres entreprises, de signer des accords de partenariat de recherche avec l'IPP. Mais il ne faut pas confondre partenariats et privatisation du campus. Il lui demande sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

Bien que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ne soit pas tutelle de l'Institut polytechnique de Paris (IPP), ni de l'Ecole Polytechnique, il est représenté au conseil d'administration (CA). Dans ce contexte, la position du ministère est de s'assurer que les stratégies et les projets de l'IPP contribuent à une recherche, fondamentale ou finalisée, au meilleur niveau. Le ministère considère que l'implantation du centre de recherche de LVMH dans le parc d'innovation de l'IPP répondait à ce critère d'excellence de la

recherche partenariale. Les documents scientifiques présentés en CA par la direction de l'IPP montraient en effet des axes de recherche partenariale ambitieux, impliquant un grand nombre de laboratoires. Les avis émis par les différentes instances consultatives soulignaient d'ailleurs la qualité scientifique globale des recherches envisagées. Depuis, l'entreprise LVMH a annoncé le 13 janvier 2023 l'abandon de son projet de construction d'un centre de recherche sur le plateau de Saclay, mais a réitéré sa volonté de renforcer ses partenariats de recherche avec l'IPP.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3558

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2022](#), page 5726

Réponse publiée au JO le : [11 avril 2023](#), page 3345